

Envoyé en préfecture le 10/11/2023

Reçu en préfecture le 10/11/2023

Publié le

ID : 022-212203434-20231103-D2023_87-DE

| | |
|----------------------------------|--|
| DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR | REPUBLIQUE FRANÇAISE |
| COMMUNE DE TREBEURDEN | EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL |

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le TROIS du mois de NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 27 octobre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, CHARMENTRAY, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA.

Procurations : BILLIOU à HALNA, BOYER à MAINAGE, GAUTIER à LE PROVOST, JULIENNE à BOIRON, LE COZ à VELLA, MULLER à SCHAEFFER-MORIN

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-87

GRILLE TARIFAIRE 2023 – COMPLEMENT

Madame le Maire propose de procéder à un ajout dans la grille tarifaire 2023 pour fixer le tarif unitaire de fourniture des plaques des défunts à 63 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer le tarif unitaire de fourniture des plaques des défunts à 63 €.

- Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

